

## Tableau de bord des communautés de l'Estrie – TROISIÈME ÉDITION

### INDICATEURS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOÉCONOMIQUES

#### Communauté locale de la Ville de Windsor | RLS de Val Saint-François

#### Ce que les chiffres nous disent<sup>1</sup>

Une connaissance fine de chaque collectivité est essentielle pour travailler efficacement à son développement. En ce sens, le projet de Tableau de bord des communautés de l'Estrie vient fournir un portrait à l'échelle des 96 communautés locales d'environ 5 000 personnes délimitées dans le cadre d'exercices menés collectivement dans chaque territoire de MRC/RLS. Le choix des indicateurs à intégrer au Tableau de bord a été fait avec la collaboration de plusieurs partenaires intersectoriels.

Lors de sa première édition, le Tableau de bord compilait et analysait des informations du recensement 2006 de Statistique Canada et des renseignements provenant de banques de données en surveillance du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ou d'autres organismes.

Dans cette troisième édition, le Tableau de bord diffuse principalement les données des recensements de 2006 et 2016 de Statistique Canada.

#### Légende pour l'illustration de l'évolution entre 2006 et 2016

Symbole	Signification du symbole
--	Données manquantes en 2006
→	Stabilité entre 2006 et 2016
↑	Augmentation entre 2006 et 2016
↓	Diminution entre 2006 et 2016

<sup>1</sup> Dans la présente analyse, les données de la communauté sont comparées à celles de la province. Ces données locales ont parfois été comparées à celles des autres communautés estriennes lorsqu'elles se situaient parmi les valeurs les plus faibles ou les plus élevées de la région.

## Évolutions

2006 à 2016

### Faits saillants – DÉMOGRAPHIE

- ↑ La taille de la population de la communauté a augmenté de 3,4 % entre 2006 et 2016 (5 240 habitants à 5 420 habitants).

---

- On recense 380,0 habitants au kilomètre carré. Cette densité de population est nettement plus élevée que celle du RLS de Val Saint-François (21,9 habitants/km<sup>2</sup>) et celle de la province (6,1 habitants/km<sup>2</sup>).

---

- Dans l'ensemble, en 2016 la structure démographique de la communauté diffère de celle de la province. La proportion des jeunes âgés de 0 à 17 ans (21,0 % c. 18,5 %) et celle des résidents de 65 ans (20,6 % c. 18,1 %) sont plus élevées dans la communauté qu'au Québec. En revanche, la proportion des personnes âgées de 18 à 64 ans y est moins élevée qu'au Québec (58,4 % c. 63,5 %).

---

- En observant des groupes d'âge plus restreints, la proportion de personnes âgées de 40 à 54 ans est inférieure à celle observée à l'échelle de la province (18,2 % c. 20,3 %). En revanche, la proportion de résidents âgés de 75 ans ou plus est plus élevée dans la communauté qu'à l'échelle de la province (11,1 % c. 7,7 %, **19<sup>e</sup> RANG/96**). Par ailleurs, la proportion des personnes âgées de 65 à 74 ans est comparable au Québec (9,5 % c. 10,4 %, **79<sup>e</sup> RANG/96**).

---

- ↑ L'*âge médian* est de 43 ans dans la communauté, comparativement à 43 ans à l'échelle provinciale. Entre 2006 et 2016, l'âge médian de la population de la Ville de Windsor est passé de 42 à 43 ans.  
*Âge médian* : Âge à partir duquel on regroupe la moitié de la population.

---

- ↑ On retrouve 3,2 % moins d'hommes que de femmes en 2016 à la Ville de Windsor (2 665 c. 2 755). Au Québec, la taille de la population masculine est 1,2 % inférieure à celle de la population féminine. En 2006, on dénombrait 4,4 % moins d'hommes que de femmes dans la communauté (2 560 c. 2 680). Entre 2006 et 2016, la taille de la population a augmenté, tant chez les hommes, que chez les femmes.

## Évolutions

2006 à 2010  
et/ou  
2011 à 2015

### Faits saillants – NAISSANCES

- ↓ Dans la communauté, le nombre annuel moyen de naissances vivantes a diminué entre 2006-2010 et 2011-2015. En effet, le nombre moyen par an de nouveau-nés est passé de 66 à 64 à la Ville de Windsor.

---

- ↑ De 2011 à 2015, la taille de la population de la Ville de Windsor a naturellement augmenté, en moyenne par an, de 8. Cette variation naturelle positive implique que le nombre de naissances dépasse, sur la période considérée, le nombre de décès parmi les habitants vivants dans cette communauté.

## Évolutions

2006 à 2016

### Faits saillants – LANGUE

- Dans la communauté, 2,0 % de la population ne parle pas français à la maison en 2016. Au Québec, cette proportion est plus élevée (17,6 %). En 2006, 2,7 % de la population locale parlait une autre langue que le français à son domicile. Il s'agit de l'une des plus faibles proportions enregistrées en Estrie (**84<sup>e</sup> RANG/96**).

---

- À la Ville de Windsor, 0,2 % de la population locale ne connaît pas le français en 2016, contre 0,2 % en 2006. Dans l'ensemble de la province, 5,6 % de la population ne peut s'exprimer dans cette langue. Il s'agit de l'une des communautés de l'Estrie où cette réalité est moins observée (**91<sup>e</sup> RANG/96**).

**Évolutions**  
2006 à 2016

**Faits saillants – MOBILITÉ**

- ↓ Au moment du recensement 2016, un peu moins de neuf résidents sur dix âgés de 1 an ou plus résidaient dans le même logement que celui qu'ils habitaient douze mois auparavant (88,1 %), contre 90,1 % en 2006. Au Québec, cette stabilité résidentielle est comparable (88,4 %).
- ↓ Le jour du recensement en 2016, 62,7 % de la population de la Ville de Windsor âgée de 5 ans ou plus a demeuré dans le même logement depuis au moins cinq ans, contre 68,3 % en 2006. À l'échelle de la province, cette proportion est moins élevée (64,2 %).

**Évolutions**  
2006 à 2016

**Faits saillants – IMMIGRATION**

- La population de la Ville de Windsor est composée de 0,9 % d'*immigrants*, contre 0,9 % en 2006. La proportion d'*immigrants* est supérieure au Québec où 13,7 % de la population est issue de l'immigration. Il s'agit de la plus faible proportion enregistrée en Estrie (**96<sup>e</sup> RANG/96**).
- Immigrant* : Personne ayant le statut d'immigrant reçu au Canada ou l'ayant déjà eu. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Certains immigrants résident au Canada depuis un certain nombre d'années, alors que d'autres sont arrivés récemment. La plupart des immigrants sont nés à l'extérieur du Canada, mais un petit nombre d'entre eux sont nés au Canada.
- Les immigrants récents, soit ceux arrivés entre 2006 et 2016, représentent 0,2 % de la population locale, contre 0,0 % en 2006. La proportion est plus élevée à l'échelle de la province (2,7 %).

**Évolutions**  
2006 à 2016

**Faits saillants – SCOLARITÉ**

- ↓ La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité inférieur au certificat d'études secondaires dans la communauté est supérieure à celle de la province, tant chez les hommes (21,0 % c. 14,9 %), que chez les femmes (20,2 % c. 11,7 %, **18<sup>e</sup> RANG/96**). Entre 2006 et 2016, les taux affichés dans la communauté ont diminué (27,2 % c. 21,0 % chez la population masculine et 24,7 % c. 20,2 % chez la population féminine).
- Les comparaisons temporelles des données se rapportant à la scolarité commandent la prudence puisque Statistique Canada a modifié la définition de certaines catégories de cette variable lors du recensement de 2006 afin de tenir compte de l'évolution du système d'éducation au pays.*
- ↓ La proportion de la population âgée de 25 à 64 ans possédant un niveau de scolarité équivalent à un diplôme d'études secondaires ou moins dans la communauté est supérieure à celle de la province, tant chez les hommes (37,6 % c. 33,2 %), que chez les femmes (39,2 % c. 30,4 %). Entre 2006 et 2016, les taux affichés dans la communauté sont en diminution (51,0 % c. 37,6 % chez les hommes et 49,8 % c. 39,2 % chez les femmes).
- ↑ Dans la communauté, la proportion de la population détenant un niveau de scolarité universitaire est inférieure à la moyenne provinciale, tant chez les hommes (9,6 % c. 26,1 %), que chez les femmes (15,0 % c. 32,5 %, **76<sup>e</sup> RANG/96**). Le taux affiché est demeuré stable chez la population masculine, entre 2006 et 2016 et il est en augmentation chez les femmes durant la même période (9,5 % c. 15,0 %).

**Évolutions**  
2006 à 2016

**Faits saillants – EMPLOI**

↑	Comparativement au Québec, la proportion de la population de la Ville de Windsor âgée de 15 à 64 ans n'occupant pas un emploi est comparable chez les hommes (24,6 % c. 26,2 %) et supérieure chez les femmes (33,0 % c. 30,0 %). En 2006 et 2016, les taux affichés sont en stabilité chez les femmes et ont augmenté chez les hommes (21,3 % c. 24,6 %).
↑	Dans la communauté, 20,7 % des hommes âgés de 25 à 64 ans n'occupent pas un emploi, contre 17,1 % en 2006. Cette réalité est comparable à l'échelle provinciale (21,7 %). Chez les femmes, 31,5 % se retrouvent dans la même situation, ce qui est supérieur à ce qui est observé pour l'ensemble de la population féminine québécoise (27,3 %). Cette proportion a augmenté entre 2006 et 2016 (28,3 % c. 31,5 %).
↑	Le travail à temps partiel rejoint 4,7 % des travailleurs masculins âgés de 25 à 64 ans de la communauté comparativement à 20,7 % de la population féminine en 2016. Au Québec, ce type de travail rejoint 7,7 % de travailleurs et 17,9 % de travailleuses. Entre 2006 et 2016, les proportions sont restées stables chez les hommes et ont augmenté chez les femmes (18,7 % c. 20,7 %). Chez les hommes, il s'agit de l'une des plus faibles proportions de la région ( <b>90<sup>e</sup> RANG/96</b> ).
↓	Dans la communauté, 34,4 % des travailleurs âgés de 15 ans ou plus occupent un emploi dans leur municipalité de résidence, contre 44,5 % en 2006. À l'échelle provinciale, 43,9 % des gens qui travaillent vivent cette réalité.

**Évolutions**  
2006 à 2016

**Faits saillants – REVENU**

—	Dans la communauté locale, 20,9 % du revenu total de la population âgée de 15 ans ou plus provient de <i>transferts gouvernementaux</i> . Au Québec, cette proportion est moins élevée (15,6 %).  <i><b>Transferts gouvernementaux</b> : Revenu total provenant de tous les transferts gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités : pension de sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, allocation et allocation au survivant; prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada; prestations d'assurance-emploi; prestations pour enfants; autre revenu provenant de sources publiques.</i>
↑	La part du revenu total provenant des transferts gouvernementaux chez les <i>familles économiques</i> a augmenté entre 2006 et 2016 dans la communauté (15,0 % c. 18,7 %) et la proportion est supérieure à la moyenne de la province (14,4 %).  <i><b>Familles économiques</b> : Groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre, par adoption ou par une relation de famille d'accueil. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.</i>
—	Selon la mesure du faible revenu après impôt, 30,3 % des personnes âgées de 65 ans ou plus dans les ménages privés disposent d'un faible niveau de ressources monétaires. Au Québec, cette proportion est moins élevée (18,8 %). Il s'agit de l'une des communautés de l'Estrie où cette réalité est plus fréquente ( <b>13<sup>e</sup> RANG/96</b> ).  <i><b>La mesure de faible revenu après impôt</b> : La mesure de faible revenu après impôt (MFR) correspond à la moitié du revenu du ménage médian ajusté selon la taille des ménages. Le revenu médian correspond à la valeur d'un revenu situé à mi-hauteur sur l'échelle des revenus. 50 % des personnes gagnent plus que ce montant et 50 % des personnes gagnent moins que celui-ci. Contrairement à la proportion de personnes vivant sous les seuils de faible revenu (SFR) calculée dans les recensements antérieurs de Statistique Canada, la MFR ne varie pas selon la taille de la région de résidence. Par exemple, on ne fait plus de distinctions entre une agglomération de moins de 30 000 habitants et une autre de 500 000 habitants et plus. Ces deux indicateurs ne sont pas comparables entre eux.</i>

**Évolutions  
2006 à 2016**

**Faits saillants – REVENU**

—	En 2016, le taux d'assistance social (avec et sans contraintes à l'emploi) des personnes âgées de moins de 65 ans de la communauté est supérieur à celui de la province (8,0 % c. 6,4 %).
↑	Le revenu total médian après impôt des ménages de la Ville de Windsor a augmenté entre 2006 et 2016 (36 010 \$ c. 47 787 \$), mais il est moins élevé que la moyenne québécoise (52 200 \$).  <i>Revenu médian</i> : Valeur centrale séparant en deux parties égales la répartition par tranches de revenu d'un groupe : la première partie regroupe les ménages ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, ceux ayant un revenu supérieur à cette médiane. <i>Revenu après impôt</i> : Revenu total de toutes les sources (ex. : salaires et traitements, Régime des rentes du Québec, dividendes et revenus de placements, prestation d'assurance-emploi, prestations fiscales pour enfants) moins les impôts fédéraux, provinciaux et territoriaux sur le revenu payés pour l'année civile considérée.
↑	Le revenu total médian après impôt des familles économiques de la communauté est inférieur à celui de la province (61 921 \$ c. 68 125 \$), même s'il a augmenté entre 2006 et 2016 (49 646 \$ c. 61 921 \$).
↑	Comparativement au Québec, le revenu médian après impôt des personnes âgées de 15 ans ou plus de la population de la Ville de Windsor est comparable chez les hommes (33 200 \$ c. 33 112 \$) et inférieur chez les femmes (23 755 \$ c. 26 127 \$). Entre 2006 et 2016, ce type de revenu a augmenté.
↑	Le revenu médian des jeunes âgés de 15 à 24 ans de la communauté est supérieur à celui enregistré chez ce même groupe d'âge sur tout le territoire québécois (15 006 \$ c. 12 055 \$), en plus de s'améliorer entre 2006 (10 593 \$) et 2016. Il s'agit de l'une des communautés estriennes où cette réalité est moins observée ( <b>16<sup>e</sup> RANG/96</b> ).
↑	Même s'il a augmenté entre 2006 (18 234 \$) et 2016 (21 520 \$), le revenu médian des personnes âgées de 65 ans ou plus de la communauté est inférieur à celui observé chez les aînés sur tout le territoire québécois (23 576 \$).
↑	Comparativement à la moyenne de la province, le revenu médian d'emploi avant impôt de la population de la Ville de Windsor âgée de 15 ans ou plus est plus élevé chez les hommes (37 113 \$ c. 35 596 \$) et inférieur chez les femmes (23 434 \$ c. 27 255 \$). Ce type de revenu s'est amélioré entre 2006 et 2016.

**Évolutions  
2006 à 2016**

**Faits saillants – LOGEMENT**

↑	Dans la communauté, six logements sur dix sont occupés par leurs propriétaires (60,9 %), comparativement à 61,3 % d'entre eux dans l'ensemble de la province. Le taux affiché est en augmentation entre 2006 (58,1 %) et 2016.
↑	En outre, 11,2 % des propriétaires consacrent 30 % ou plus de leur revenu annuel brut aux dépenses associées au logement. La proportion a augmenté entre 2006 (7,6 %) et 2016. Dans l'ensemble de la province, ce pourcentage est comparable en 2016 (12,9 %).  <i>Des études portant sur la consommation des ménages considèrent qu'une part de 30 % ou plus du revenu accordé au logement représente une charge financière relativement importante pour ce poste budgétaire. Selon l'Enquête sur les dépenses des ménages de Statistique Canada, les ménages québécois ont alloué en moyenne 17,2 % de leur budget pour se loger en 2002. Les gens de milieux défavorisés sont souvent contraints de dépenser une très grande proportion de leur revenu pour se nourrir, se loger et se vêtir (besoins de base).</i>
↓	À la Ville de Windsor, la proportion de logements loués est comparable au Québec en 2016 (39,1 % c. 38,6 %). Elle a diminué entre 2006 (41,7 %) et 2016.

**Évolutions  
2006 à 2016**

**Faits saillants – LOGEMENT**

↓	Comparativement au Québec, la proportion des ménages locataires déboursant 30 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement est inférieure dans la communauté (21,7 % c. 33,7 %, <b>80<sup>e</sup> RANG/96</b> ). Par ailleurs, la proportion de locataires allouant une telle partie de leur revenu à ce poste budgétaire est en diminution entre 2006 et 2016, passant de 27,8 % à 21,7 %.
↓	Dans la communauté, 4,4 % des ménages locataires déboursent 50 % ou plus de leur revenu annuel brut au logement, ce qui est inférieur à la moyenne provinciale (14,4 %). Entre 2006 et 2016, le taux affiché a diminué (10,0 % c. 4,4 %). Il s'agit de l'une des communautés de l'Estrie où cette réalité est moins observée ( <b>90<sup>e</sup> RANG/96</b> ).
↓	Propriétaires et locataires confondus en 2016, 8,0 % de la communauté consacre 50 % ou plus de son revenu annuel brut à se loger. Dans l'ensemble du territoire québécois, cette réalité est plus fréquente (17,1 %). En 2006, cette proportion était plus importante (10,1 %). Il s'agit de l'une des plus faibles proportions enregistrées dans la région ( <b>90<sup>e</sup> RANG/96</b> ).
↑	Le <i>loyer brut</i> moyen équivaut à 548 \$ pour les locataires de la Ville de Windsor. Au Québec, il est de 775 \$. Entre 2006 et 2016, ces dépenses de logement auraient augmenté selon les dires des locataires lors des recensements, passant de 465 \$ à 548 \$. Il s'agit de l'une des communautés de la région où cette réalité est moins fréquente ( <b>88<sup>e</sup> RANG/96</b> ).
<i><b>Loyer brut</b> : Correspond en fait au montant total moyen de tous les frais de logement payés chaque mois par les ménages locataires. Comprend le prix du loyer ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et des services municipaux.</i>	
↓	Des besoins de <i>réparations majeures</i> se retrouvent chez 6,6 % des logements, ce qui est comparable au taux provincial (6,4 %). Dans ce cas-ci, il est question autant de logements occupés par leurs propriétaires que par des locataires. La proportion est en diminution entre 2006 (11,6 %) et 2016.
<i><b>Réparations majeures</b> : On considère qu'il s'agit de réparations majeures lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.</i>	

**Évolutions  
2006 à 2016**

**Faits saillants – ENVIRONNEMENT**

→	À la Ville de Windsor, 0,4 % des travailleurs utilisent le transport en commun pour se rendre au travail, contre 0,0 % en 2006. Au Québec, la proportion est plus importante (13,7 %).
↓	Dans la communauté, 10,3 % des travailleurs utilisent principalement du transport actif (à pied, bicyclette) pour se rendre au travail. La proportion a diminué entre 2006 (12,9 %) et 2016. Au Québec, cette réalité est moins fréquente (7,1 %).

## L'INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE ET MATÉRIELLE

Les informations de cette section se rapportent à l'indice de défavorisation sociale et matérielle développé à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs socioéconomiques, issus du recensement. Les résultats ont été divisés en quintile (1 quintile = 20 % de la population). Le quintile 1 représente la population la plus favorisée (**A**) et, inversement, le quintile 5, la plus défavorisée (**E**).

### Composantes matérielles

1. Le ratio emploi/population chez les 15 ans ou plus.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires.
3. Le revenu moyen\* des personnes de 15 ans ou plus.

\* Le revenu moyen se définit comme la valeur en dollars obtenue en additionnant le revenu total déclaré par les personnes d'un groupe d'âge donné et en divisant cette somme par le nombre d'individus faisant partie de ce groupe.

### Composantes sociales

1. La proportion de personnes de 15 ans ou plus vivant seules dans leur domicile.
2. La proportion de personnes de 15 ans ou plus séparées, divorcées ou veuves.
3. La proportion de familles monoparentales.

### Composantes matérielles et sociales combinées

L'indice de défavorisation matérielle et sociale combinées provient du regroupement des scores de l'indice la défavorisation matérielle et sociale calculés individuellement. Les cases de couleur rouge au bas de la figure à droite représentent le profil des territoires les plus désavantagés à la fois sur les plans matériel et social.

#### Défavorisation matérielle et sociale combinées :

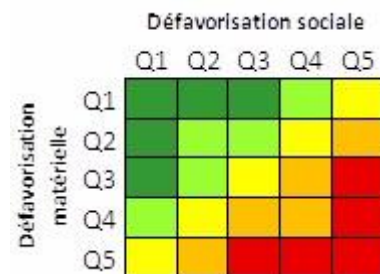
Vert foncé = défavorisation très faible (Q1-Q1, Q1-Q2, Q1-Q3, Q2-Q1, Q3-Q1)

Vert pâle = défavorisation faible (Q1-Q4, Q2-Q2, Q2-Q3, Q3-Q2, Q4-Q1)

Jaune = défavorisation moyenne (Q1-Q5, Q2-Q4, Q3-Q3, Q4-Q2, Q5-Q1)

Orange = défavorisation forte (Q2-Q5, Q3-Q4, Q4-Q3, Q4-Q4, Q5-Q2)

Rouge = défavorisation très forte (Q3-Q5, Q4-Q5, Q5-Q3, Q5-Q4, Q5-Q5)





**Évolutions  
2006 à 2016**

**Faits saillants – INDICE DE DÉFAVORISATION MATÉRIELLE**

Deux des trois composantes de l'indice de défavorisation matérielle désavantagent la communauté, comparativement au Québec :

- ↑ • Le revenu moyen des personnes âgées de 15 ans ou plus (36 196 \$ c. 42 546 \$). Entre 2006 et 2016, ce type de revenu a augmenté (29 539 \$ à 36 196 \$);
- ↓ • La population sans diplôme ou certificat au secondaire (28,7 % c. 19,9 %). La proportion a diminué entre 2006 et 2016, passant de 34,1 % à 28,7 %.

→ Par ailleurs, la proportion de la population de 15 ans ou plus occupant un emploi dans la communauté est comparable au Québec (57,6 % c. 59,5 %), La proportion est en stabilité entre 2006 et 2016.

**Évolutions  
2006 à 2016**

**Faits saillants – INDICE DE DÉFAVORISATION SOCIALE**

Comparées à la province, une des trois composantes de l'indice de défavorisation sociale désavantage la communauté :

- • Les personnes séparées, divorcées ou veuves (22,3 % c. 18,9 %). La proportion est demeurée stable entre 2006 et 2016.

→ Par ailleurs, la proportion de familles monoparentales est comparable qu'au Québec (18,5 % c. 16,8 %, **19<sup>E</sup> RANG/96**). La proportion est en stabilité entre 2006 et 2016.

→ De plus, la proportion de personnes seules est aussi comparable à la moyenne de la province (19,4 % c. 17,7 %) et elle est restée stable 2006 et 2016.

↓ En ménage privé, 31,3 % des personnes âgées de 65 ans ou plus de la Ville de Windsor déclarent vivre seules en 2016 (contre 34,9 % en 2006). Au Québec, cette proportion était alors de 30,1 %.

**Évolutions  
2006 à 2016**

**Faits saillants – INCAPACITÉ**

L'incapacité est définie ici à partir de deux questions du recensement de 2016, l'une portant sur les difficultés rencontrées dans les activités de la vie quotidienne, l'autre sur la réduction des activités pouvant être faites à la maison, au travail ou à l'école.

-- Selon cette définition, 27,6 % de la population de la Ville de Windsor âgée de moins de 65 ans déclare avoir au moins un type d'incapacité. Cette proportion est comparable à celle observée en Estrie (26,1 %) et plus prononcée qu'à l'échelle provinciale (24,3 %).

-- Par ailleurs, 43,4 % de la population de la Ville de Windsor âgée de 65 ans ou plus déclare avoir au moins un type d'incapacité. Cette proportion est supérieure à celle observée en Estrie (40,8 %) et comparable à l'échelle provinciale (42,2 %).

***Incapacité** : Difficulté à entendre, à voir, à communiquer, à marcher, à monter un escalier, à se pencher, à apprendre ou à faire d'autres activités semblables, ou lorsque la quantité ou le genre d'activités (maison, travail, école, déplacements, loisirs) sont réduits en raison d'un état physique ou mental, ou d'un problème de santé. États physiques ou mentaux et problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, il faut inclure uniquement les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par un professionnel. Cet indicateur ne tient pas compte des gens vivant dans des ménages collectifs (ex. : CHSLD, hôpitaux, maisons de chambres).*